

- [accueil](#)
- [notre accompagnement](#)
  - [immobilier & villes durables](#)
    - [éco-conception](#)
    - [chantier à faibles nuisances](#)
    - [exploitation durable d'actifs](#)
  - [énergie & carbone](#)
    - [conseil decret tertiaire](#)
    - [stratégie énergie & carbone](#)
    - [bâtiment bas carbone](#)
    - [audit énergétique des bâtiments](#)
  - [rse](#)
  - [workplace](#)
- [nos plus](#)
  - [formation](#)
  - [numérique](#)
  - [monitoring & métrologie](#)
- [nos références](#)
- [nous rejoindre](#)
  - [travailler chez greenaffair](#)
  - [nos offres d'emploi](#)
- [à propos](#)
- [#greenews](#)
- [contactez-nous](#)
- 

## Audit énergétique bâtiment immeuble tertiaire

Pour vous positionner en tant qu'acteur de la transition énergétique ou réduire vos coûts d'exploitation, **Greenaffair vous accompagne dans la réalisation de l'audit énergétique de votre bâtiment immeuble tertiaire**. De la conception à l'exploitation, notre équipe de consultant-e-s pilote à vos côtés votre démarche d'efficacité énergétique.

### POURQUOI FAIRE UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE DE VOS BÂTIMENTS ?

L'audit énergétique permet de **faire un état des lieux de la consommation énergétique de votre bâtiment ou parc de bâtiments** et d'identifier des opportunités d'économies d'énergie. Outre l'amélioration des performances énergétiques, c'est l'occasion d'**optimiser vos coûts de rénovation ainsi que la valeur foncière de vos actifs immobiliers**.

Faire un audit énergétique constitue également une **obligation pour les bâtiments tertiaires**. Depuis la loi DDADUE du 16 juillet 2013, toute entreprise ayant un effectif supérieur à 250 personnes ou réalisant un chiffre d'affaires de plus de 50 millions d'euros et dont le bilan dépasse les 43 millions d'euros est tenue de réaliser un audit énergétique. Le décret tertiaire fixe quant à lui de **nouveaux objectifs de réduction de la consommation énergétique pour les acteurs de l'immobilier tertiaire**. Faire auditer vos bâtiments immeubles tertiaires constitue une des étapes essentielles pour respecter les exigences et objectifs du [décret tertiaire](#).

### COMMENT FAIRE UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE DE VOS BÂTIMENTS ?

Réaliser un audit énergétique de votre bâtiment immeuble tertiaire constitue une étape indispensable si vous souhaitez vous engager dans une **démarche d'amélioration de la performance énergétique**. La norme européenne EN 16247 en définit les étapes clés et la méthodologie à respecter.

L'audit énergétique d'un bâtiment se déroule en plusieurs grands temps. Tout d'abord, il s'agit d'en **évaluer les consommations et usages énergétiques**. Pour cela, un certain nombre de données relatives à sa consommation en énergie et ses équipements sont collectées et analysées. La démarche s'accompagne d'un **rapport et de préconisations** d'actions d'optimisation énergétique à mettre en place pour rendre les constructions plus durables et performantes.

Faites-vous accompagner par Greenaffair pour l'audit énergétique de votre bâtiment !

Contactez nous

## NOTRE ACCOMPAGNEMENT

### Évaluation de vos performances énergétiques

Avant de vous lancer dans des travaux de rénovation énergétique, Greenaffair réalise un **diagnostic énergétique**. Nous évaluons la performance énergétique globale de votre parc immobilier et vous proposons des solutions d'économies d'énergie chiffrées. Nous réalisons des simulations type **Simulation Thermique Dynamique (STD)** pour s'assurer du confort thermique futur des occupants ou type **Simulation Énergétique Dynamique (SED)** pour projeter les consommations énergétiques de votre immeuble en situation réelle d'exploitation. Nous utilisons notre expertise et nos études pour vous conseiller et vous accompagner dans la prise de décision sur vos futurs travaux. Nous gardons pour objectif de valoriser au mieux votre actif immobilier via des solutions pertinentes et vertueuses.

### Vérification de vos installations techniques

Grâce au commissioning ou au rétrocommissioning, Greenaffair s'assure du bon fonctionnement de vos installations techniques avant, pendant et après les travaux. **Nous réalisons des diagnostics de vos installations techniques ainsi que des campagnes de mesure et de testing** de vos équipements afin d'en améliorer la performance énergétique.

## Mise en place de votre engagement énergétique

Greenaffair vous accompagne dès la conception pour guider votre projet d'amélioration énergétique et le consolider. **Nous vous assistons dans la mise en place d'une garantie de performance énergétique (type CPE)**, de la rédaction jusqu'à la signature votre contrat de garantie. Concrètement, nous évaluons l'engagement énergétique via simulation numérique, assurons le suivi du processus d'assurance qualité, définissons un plan de mesures et de vérifications et négocions l'achat d'énergie avec les fournisseurs.

## Pilotage de vos performances énergétiques

Notre équipe d'energy managers travaille aux côtés de vos équipes d'exploitation pour analyser le fonctionnement des équipements, surveiller les dérives de consommations énergétiques et proposer des préconisations pour en améliorer l'efficacité énergétique. Chez Greenaffair, nous mettons tout en œuvre afin d'**améliorer le bilan énergétique de vos actifs immobiliers**.

## Mise en conformité avec le décret tertiaire

Vous pouvez également compter sur Greenaffair pour vous accompagner tout au long de votre mise en conformité avec le dispositif éco-énergie tertiaire (DEET). Nos équipes réalisent des **audits conformes au Décret Tertiaire**. Nous définissons avec vous vos **objectifs d'économie d'énergie**, concevons votre **plan d'actions et le déployons**. Nous assurons ensuite le **suivi de vos performances**. Dans le cadre des audits Décret Tertiaire et réglementaires, nous nous chargeons de transmettre vos données de performance énergétique auprès de l'ADEME. Faites appel à nos prestations [conseil décret tertiaire](#) !

## Obtention de la certification ISO 50001

Avec Greenaffair, atteignez vos objectifs de performance énergétique. Nous vous épaulons dans le **déploiement de la certification ISO 50001**, dédiée à l'amélioration de l'efficacité énergétique des entreprises. Une fois certifié par ISO 50001, il vous sera possible d'être exemptés de l'audit énergétique de votre bâtiment immeuble tertiaire.

## POURQUOI CONFIER VOTRE PROJET À GREENAFFAIR ?

Greenaffair est **titulaire des qualifications OPQIBI 1905 et 1332**, relatives aux audits énergétiques et études thermiques réglementaires des bâtiments tertiaires. Notre bureau d'études est composé d'une équipe d'ingénieurs du bâtiment aux spécialités complémentaires et capable de réaliser tous types d'audits : volontaires, réglementaires et conformes Décret Tertiaire. Grâce à Greenaffair, maîtrisez vos investissements. Nous calculons le retour sur investissement de vos actions d'efficacité énergétique et faisons des audits d'identification CEE pour vous permettre d'obtenir les subventions pour financer vos projets de rénovation énergétique.

Contactez nos experts

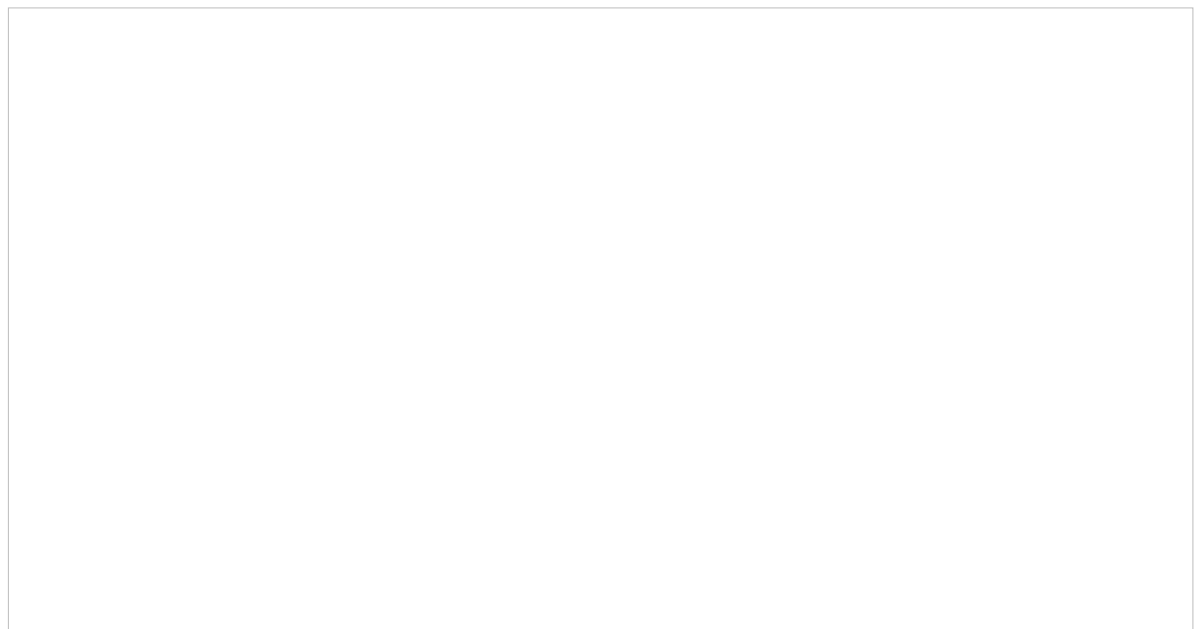
## Ils nous font confiance

Bâtiment S2fit e rénovation

[AMO DÉCRET TERTIAIRE | S2FIT](#)



**PILOTAGE NATIONAL DE CPE | THALES**



**AMO DÉCRET TERTIAIRE | SERRIS REIM**









**Préférence des cookies**

Afin d'optimiser les performances, les fonctionnalités et l'interactivité de notre site, nous utilisons des cookies techniques, des cookies de mesure d'audience et des cookies de réseaux sociaux, dont certains requièrent votre consentement préalable. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans notre [politique de confidentialité](#)

[Personnaliser](#)    [Tout refuser](#)    [Tout accepter](#)



Fermer



Ce site web utilise des cookies pour améliorer votre expérience lorsque vous naviguez sur le site. Parmi ces cookies, ceux qui sont catégorisés comme nécessaires sont stockés sur votre navigateur car ils sont essentiels pour le fonctionnement des fonctionnalités de base du site web. Nous utilisons également des cookies tiers qui nous aident à analyser et à comprendre comment vous utilisez ce site web. Ces cookies ne seront stockés dans votre navigateur qu'avec votre consentement. Vous avez également la possibilité de refuser ces cookies. Mais la désactivation de certains de ces cookies peut avoir un effet sur votre expérience de navigation.

Cookies techniques

Cookies techniques

Toujours activé

Les cookies techniques permettent au site de fonctionner de manière optimale.

Cookies de mesures d'audience

cookies-de-mesure-daudience

Les cookies de mesure d'audience sont utilisés pour comprendre comment les visiteurs naviguent sur le site. Ces cookies nous aident à récolter des informations sur le nombre de visiteurs, les taux de rebond, les sources de trafic, etc.

Cookies réseaux sociaux et services tiers

cookies-reseaux-sociaux

Ces cookies traquent le visiteur à travers plusieurs sites et collectent des informations pour lui fournir des publicités personnalisées.

[Enregistrer et accepter](#)